

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1148 complétant l'article 2 de la décision n° 796, du 7 septembre 1940, affectant M. Zouain (Jean) à l'inscription maritime et le nommant syndie des gens de mer.

n° 1148

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 décembre 1940

Numéro JO  
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro  
31 décembre 1940

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la décision n° 796, du 7 septembre 1940, nommant M. Zouain (Jean) syndic des gens de mer.

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — L'article 2 de la décision n° 796, du 7 septembre 1940, est complété comme suit : Avant de rentrer en fonctions, M. Zouain (Jean) prêterà le serment d'usage conformément à la loi.

#### Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**NOUAILHETAS.**